 

**saintdoulchardcyclotourisme@gmail.com**

**Compte rendu du CD du lundi 14 mai 2018.**

Le comité directeur s’est réuni le lundi 14 mai 2018 à 18h30 au local du club.

Étaient présents :

Dominique Vannier, Claude Mazet, Jean-Michel Blanchet, Jean-Marc Chapier, Jean Yves Imbert, Francis Schollier et Cyril Gales.

Étaient absents : Roger Davoust, Arnaud Paillot, Thierry Ladevèze, Bernard Laridant, (excusé).

**Ordre du jour :**

1. **Circuits de juin, juillet, août et septembre 2018 (km et horaires pour mai) :**

Validation des parcours pour les mois de juin, juillet, août. Les circuits du mois de septembre paraîtront en juin.

Le comité directeur envisage de prendre un abonnement annuel à « Openruner » afin de faciliter les créations de nouveaux circuits(coût estimé 60€ annuel).

Les circuits sont intégrés au niveau des actualités mais plus dans l’onglet.

Tous les parcours peuvent être transférés sur un GPS par l’application Openruner.

Un « tuto » a été réalisé et il est disponible sur le site du club :

<https://www.cyclo-saintdoulchard.fr/2018/03/tuto-pour-enregistrer-les-circuit-sur-un-gps-garmin/>

1. **La ronde des seniors de Vallon en Sully :**

Le club de Vallon en Sully (03) organise le jeudi 14 juin 2018 une ronde des seniors. Une fiche d’inscription est disponible sur le site.

Départ à 7h du local avec le véhicule de la mairie et la remorque.

Les inscriptions et le règlement sont à envoyer à Dominique Vannier avant le 28/05/2018.

1. **Fête du vélo :**

Le samedi 2 juin 2018 à 14h, le club participe à la fête du vélo.

Louison a préparé 2 circuits : un route(voie verte) et un VTT (entre 10 et 30kms).

Une collation sera proposée gratuitement aux participants.

1. **Questions diverses :**

* Point sur la ronde d’Aubigny sur Nère (17 mai 2018) : deux inscrits du club au repas; Une concentration est proposée avec un départ à 8h du local.
* Point sur la 3V : un inscrit pour cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H.

Prochain CD lundi 11 juin 2018 à 18h30.

Le secrétaire.

Cyril Gales.